

## MOT DU PRÉSIDENT



### Luc Armand

Président du conseil d'administration



*Le 31 mars dernier, une autre année financière s'est terminée pour notre organisation. Elle s'est révélée fort exigeante, croyez-moi! Baluchon a dû s'adapter aux changements de règles sanitaires, aux imprévus et à une demande de service croissante. Tout le personnel a su relever ces défis et continuer à toujours assurer un soutien bienveillant et très apprécié des familles. Bravo à tous.*

*Comme chaque année, je vous invite à participer à l'Assemblée générale annuelle qui se déroulera le 15 juin prochain en mode virtuel. À cet effet, vous trouverez des renseignements à la fin de ce bulletin.*

*Par ailleurs, je vous informe que je quitterai mon rôle de Président après avoir complété ma sixième année au sein du conseil d'administration. Madame Isabelle Le Bourhis, vice-présidente actuelle, me succédera à la présidence. Elle saura sans aucun doute assumer les responsabilités de ce poste et maintenir avec doigté et diligence les activités du conseil formé de personnes compétentes et dévouées à la cause.*

*Sachez que je resterai à jamais un membre fidèle de Baluchon et un ambassadeur invétéré.*



## PORTRAIT DE BALUCHONNEUSE

Après vous avoir présenté, Harold, notre premier baluchonneux, nous vous emmenons cette fois-ci à la rencontre d'une baluchonneuse, Anne-Lauriane. Elle apporte, entre autres, sa positivité, son calme, sa patience et sa douceur.



*Après plusieurs décennies d'expérience en milieu hospitalier de mon pays natal la Suisse, c'est avec bonheur, conviction et passion que je suis devenue baluchonneuse au Québec et cela depuis janvier 2020.*

*De tout cœur je souhaite apporter aux personnes nécessiteuses et à leur famille, le meilleur de moi-même et le réconfort tant mérité. Je les aime ces personnes âgées ! Sans elles nous ne serions pas de ce monde et elles ont plus à nous apporter que l'inverse, nous leur devons tout. Elles ont construit ce que nous avons. Elles me rappellent mes parents, mes grands-parents... Leur sagesse, leur résilience sont pour moi d'édifiants modèles.*

*Merci à Baluchon pour l'opportunité qui m'a été offerte de me réaliser et d'offrir le meilleur de moi-même à toutes les personnes nécessiteuses.*



**LES COMMENTAIRES  
DES FAMILLES À  
PROPOS D'ANNE  
LAURIANE SONT  
UNANIMES :**



*Un gros merci à cette dame exceptionnelle. Nous avons pris connaissance du journal rédigé par Mme Fournier, nous avons eu l'impression de vivre tous les moments et surtout nous avons bien reconnu notre petite maman. Nous souhaitons lui exprimer notre gratitude. En espérant avoir le bonheur de la recroiser.*



*Elle a été exceptionnelle envers mon conjoint, patiente et bonne écoute. Cela m'a fait beaucoup de bien pour mon répit. Je tiens à la remercier pour ses compétences*

## LEGS TESTAMENTAIRE

### Legs Testamentaire, connaissez-vous cette forme de don ?

Prévoir **un don à un OBNL dans votre testament** est une excellente et différente façon de donner. Cela consiste à léguer une partie de vos biens à un organisme dont la cause vous tient à cœur.

Le legs peut prendre deux formes :



#### Le legs spécifique

Un certain montant d'argent ou certains biens tels qu'un bien immobilier ou un terrain, seront laissés à la cause de votre choix



#### Le legs du reliquat

Leg de la totalité, d'une partie ou d'un pourcentage de l'actif, déduction faite des éventuels legs spécifiques et des autres frais.

**La raison principale** est tout d'abord **fiscale**. En effet, un legs à un organisme de bienfaisance donne droit à la **succession** à un **crédit déductible** des impôts de ladite succession.

#### Exemple au Québec :

En utilisant le calculateur suivant, selon les scénarios, nous pouvons constater qu'un don de 50 000 \$ permet d'obtenir un crédit d'impôt provincial et fédéral combinés de plus de 50 %.

<http://www.calculconversion.com/calculateur-don-bienfaisance.html>

Cela permet ainsi de **maximiser la valeur du patrimoine résiduel pour vos bénéficiaires**. Au lieu de payer de l'impôt, vous allez avantager une cause. C'est aussi une façon de laisser un legs qui perdure et de faire d'**une cause qui vous tient à cœur une partie importante de votre héritage**. Autre avantage, ce don n'a **aucune incidence immédiate sur votre situation financière actuelle**, au moment de la prise de décision et peut être modifié.

Vous êtes également assurés que ce don profite à l'organisme de bienfaisance de votre choix, vous l'aurez choisi vous-même en fonction de vos convictions et affinités. Cette somme reçue, non planifiée par l'organisme, peut également **l'aider à atteindre ses objectifs** et lui apporter un **complément financier non négligeable dans le cadre de ses activités** (dans le cas de Baluchon cela permet à encore plus de familles de recevoir du répit). Vous contribuez ainsi à **assurer l'avenir d'un organisme en qui vous croyez et à consolider ses actions de façon concrète et durable**. Cela peut soutenir son activité ou permettre un investissement utile mais pas forcément envisageable par manque de moyens financiers.

### Voici en résumé les principaux avantages d'un tel don :

Aucuns frais à payer de votre vivant, à l'exception des frais juridiques relatifs à votre testament.



Soutien une cause de votre choix sur la durée



Les biens restent les vôtres jusqu'à votre décès et vous en conservez la gestion.



Obtention d'un reçu pour impôts qui peut être déduit de la succession.



Possibilité d'ajuster ou modifier quand vous le souhaitez de votre vivant.



N'hésitez pas à en parler avec un conseiller lors de la rédaction de votre testament.

### Un important don de la Succession de Madame Claire Lavigne :

Madame Claire Lavigne a été proche aidante de Mme June Hébert pendant de nombreuses années et a eu recours au baluchonnage plusieurs fois. « Je me souviens bien de ces deux dames. Leur histoire m'avait touchée puisque que Mme Hébert est l'une des premières femmes diplômées des HEC et a voué sa vie professionnelle à l'avancement des femmes. Elle a même créé une fondation pour cette cause. D'apprendre des années plus tard, que nous avons marqué leurs vies au point que Mme Lavigne nous lègue une partie de son héritage me touche énormément », témoigne, émue, Izabela Piotrowski, directrice des services cliniques. « Pour Baluchon, cet important don est une véritable bouffée d'oxygène à un moment où notre organisme et les proches aidants sur nos listes d'attente en ont vraiment besoin. Nous avons eu l'occasion d'échanger avec la famille de Mme Lavigne et celle de Mme Hébert pour leur témoigner le bienfait que ce don aura pour d'autres proches aidants », ajoute Sophie Morin, directrice générale.

## PRISE EN CHARGE DE NOUVELLE CLIENTÈLE

### un rêve devenu enfin réalité pour des nouvelles familles :

Depuis l'annonce de l'élargissement de nos services l'automne de dernier, de nombreuses familles ont pu obtenir du répit long terme, souvent pour une toute première fois!

Nos baluchonneuses se sont rendues au domicile d'**aidés alités** ou **souffrant de Parkinson, sclérose latérale amyotrophique (SLA), sclérose en plaques (SP)** et autres maladies dégénératives. Plusieurs familles ont profité de répit après qu'un proche ait subi un accident vasculaire cérébral (AVC), causant une paralysie.

D'autres baluchonneuses ont été au chevet de personnes en soins palliatifs. Une expérience particulièrement appréciée des familles. L'élargissement de nos services est donc maintenant une réalité et **toutes les familles ayant un proche en perte d'autonomie** peuvent espérer bénéficier de nos services si le besoin s'en fait ressentir. Il n'est **plus nécessaire d'avoir un travailleur social**, tout autre **professionnel du réseau de la santé peut compléter une demande à partir de notre site web.**

Pour répondre à la demande grandissante, nous avons élargi l'équipe avec des nouvelles baluchonneuses et nouveaux agents aux services clinique et administratif.

**N'hésitez pas à nous appeler pour obtenir plus d'information sur nos nouveaux services :**

**[info@baluchonalzheimer.com](mailto:info@baluchonalzheimer.com) ou par téléphone au (514) 762-2667 ou sans frais au 1 855 762-2930**

## ENCORE PLUS DE BALUCHONNEUSES SILLONNENT LE QUÉBEC

Dans le cadre de l'élargissement de notre offre de service nous avons **recruté et formé deux nouvelles cohortes**, une première, de 8 recrues, en septembre 2021 et une seconde de 13 autres, en mars 2022.

Avec une équipe de **39 baluchonneuses/baluchonneurs complètement formée**, Baluchon Alzheimer possède maintenant un effectif capable de répondre à l'augmentation des demandes et prendre en charge, dans les meilleures conditions, les anciennes et nouvelles clientèles.



Notre nouvelle cohorte de mars 2022 et l'équipe clinique de Baluchon

L'objectif principal de ces semaines de formation est d'outiller nos futures baluchonneuses **à la prise en charge des familles** et s'assurer qu'elles ont toutes les ressources nécessaires pour fournir du répit à tous types de clientèles. Nous abordons principalement « **l'approche Baluchon** » qui consiste à se mettre pleinement au diapason de l'aidé, à répondre, voir devancer ses besoins avant même qu'il ne les exprime ou malgré le fait qu'il puisse avoir de la difficulté à les exprimer. Nous nous modelons à son rythme et à ses capacités toujours dans le plus grand respect. Nous complétons également la formation avec des notions plus cliniques sur **les soins palliatifs, la déficience intellectuelle, physique et le trouble du spectre de l'autisme, les symptômes psychologiques et comportementaux de la démence.**

L'objectif principal de ces semaines de formation est d'outiller nos futures baluchonneuses **à la prise en charge des familles** et s'assurer qu'elles ont toutes les ressources nécessaires pour fournir du répit à tous types de clientèles. Nous abordons principalement « **l'approche Baluchon** » qui consiste à se mettre pleinement au diapason de l'aidé, à répondre, voir devancer ses besoins avant même qu'il ne les exprime ou malgré le fait qu'il puisse avoir de la difficulté à les exprimer. Nous nous modelons à son rythme et à ses capacités toujours dans le plus grand respect. Nous complétons également la formation avec des notions plus cliniques sur **les soins palliatifs**, la **déficience intellectuelle, physique** et le **trouble du spectre de l'autisme**, les **symptômes psychologiques et comportementaux de la démence**.



Chez Baluchon, tout est mis en place pour que les accompagnatrices aient **l'expérience** et les **connaissances nécessaires** pour faire face à une panoplie de situations lorsqu'elles sont seules au domicile.

Enfin, elles sont aussi formées à la **rédaction et la tenue du journal d'accompagnement**. C'est un **outil primordial** pour la **formation et la transmission de connaissances aux proches aidants** après le baluchonnage, notre volonté étant d'offrir un service de répit, de soutien **mais aussi d'accompagnement pour tous les aidants au-delà du baluchonnage**.

## Je souhaite faire un don :

### Don mensuel :

10\$/mois  20\$/mois  50\$/mois  Autre :

### Don unique :

25\$  50\$  100\$  Autre :

LA FONDATION

Baluchon  
ALZHEIMER

nom/prénom :

Adresse :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Je désire désormais recevoir L'Entr'aide-mémoire par courriel OUI  NON

## Je souhaite devenir membre :

(frais adhésion 20\$)

### Mode de paiement :

Chèque  Visa  Mastercard  Nom détenteur carte :

No de carte :

Date exp. :

Code de sécurité (3 chiffres) :

S.V.P. Envoyez votre don à **Fondation Baluchon Alzheimer** au 10138, rue Lajeunesse, bureau 200, Montréal (Québec) H3L 2E2  
Un reçu fiscal sera remis pour les dons de 20 \$ et plus Numéro d'enregistrement de charité : 854604758 RR0001

Merci à chacune et à chacun de continuer à donner vie à Baluchon Alzheimer  
et par le fait même, aux familles que nous accompagnons depuis 20 ans !

Le **coût** réel d'une **journée de baluchonnage** revient à **plusieurs centaines de dollars** et c'est principalement **grâce à vos dons** que nous pouvons **maintenir une telle qualité de services** et **proposer aux familles du répit** pour la **modique somme de 15\$/jour**

# AVIS DE CONVOCATION

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Par la présente, vous êtes cordialement invité à l'Assemblée générale annuelle des membres réguliers de Baluchon Alzheimer le :

**Mercredi 15 juin 2022 à 17h00 (virtuel)**

Par ordre du conseil d'administration,

- 1** Adoption du procès-verbal de l'AGA du 16 juin 2021 ;
- 2** Présentation du rapport d'activités 2021-2022 ;
- 3** Présentation des états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2022 ;
- 4** Nomination de l'auditeur pour l'année 2022-2023 ;
- 5** Élection des administrateurs pour les années 2022-2024

Par ordre du conseil d'administration,



**Luc Armand,**  
Président du Conseil  
d'administration

*Tout membre en règle désirant participer à cette assemblée doit confirmer sa présence **avant le mercredi 8 juin 2022** par téléphone auprès de madame Geneviève Fleury, adjointe à la direction, au 514 762-2667 poste 200 ou par courriel : [genevieve.fleury@baluchonalzheimer.com](mailto:genevieve.fleury@baluchonalzheimer.com).*

*Chaque participant recevra la documentation afférente ainsi qu'un hyperlien permettant sa participation à cette assemblée.*

# CONSEIL D'ADMINISTRATION



## APPEL DE CANDIDATURES

Lors de l'Assemblée générale annuelle du 15 juin 2022, les membres réguliers présents auront à élire deux (2) administrateurs pour un mandat de deux (2) ans, 2022-2024.

Conformément aux Règlements généraux de Baluchon Alzheimer, les administrateurs sont choisis parmi les membres réguliers et élus lors de l'Assemblée générale annuelle par les membres réguliers présents lors de cette assemblée.

Lors de l'élection, les membres présents doivent s'assurer que les (9) neuf administrateurs élus représentent le mieux possible la société dans laquelle Baluchon Alzheimer œuvre, de tout âge, de tout milieu, dans le respect de l'esprit de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

Tout membre intéressé à se porter candidat comme administrateur au conseil d'administration doit faire parvenir une lettre d'intention, un court curriculum vitae et l'autorisation de partager cette information aux membres lors de l'assemblée générale, **avant le 10 juin 2022** au président à : [presidence@baluchonalzheimer.com](mailto:presidence@baluchonalzheimer.com)

### Un membre régulier est une personne qui :



Être membre en règle de l'organisme en s'acquittant d'un droit annuel fixé par le conseil d'administration à 20 \$;



Être une personne physique d'au moins 18 ans ;



Ne pas avoir été déclaré inapte par un tribunal au Canada ou à l'étranger;



Être une personne qui n'a pas le statut de failli.



S'engage à respecter les règles de régie interne de Baluchon Alzheimer, celles des conflits d'intérêts et de déontologie;

*Note : Le masculin est utilisé que pour alléger le texte*

**Luc Armand,**  
Président du Conseil  
d'administration